

Montréal, le 7 juin 2021

Par dépôt électronique (SDÉ)

À : Tous les participants

**Objet : Demande du Transporteur relative à l'ajout d'une section à
735-161 kV au poste de la Chamouchouane et d'une ligne
d'alimentation à 161 kV
Dossier de la Régie : R-4147-2021**

La Régie de l'énergie (la Régie) a pris connaissance de la lettre du procureur du Transporteur qui semble avoir croisé la sienne transmise dans le présent dossier.

Compte tenu des circonstances, la Régie **annule l'audience qui devait avoir lieu demain, 8 juin 2021 à compter de 13h.**

En conséquence, elle attendra la réponse écrite du Transporteur à la contestation de l'AHQ-ARQ¹ d'ici le **9 juin 2021 à 16h** et verra à rendre sa décision rapidement par la suite à cet égard.

Afin de pallier cette situation, la Régie indique d'ores et déjà à l'AHQ-ARQ que le dépôt de sa preuve sera attendu le **16 juin 2021 à 12h**. Elle verra à préciser les autres modifications requises au calendrier fixé dans sa lettre du 11 mai 2021 dans les meilleurs délais.

Veuillez agréer l'expression de nos sentiments distingués.

(S) Véronique Dubois

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/ml

¹ Pièce [C-0013](#).